

COMPTE-RENDU

Réunion du conseil municipal en date du 29 SEPTEMBRE 2020

- ✓ Présents : M. PALLEGOIX Thierry, M. CHAGNARD Paul, M. GRANGE Mickaël, Mme Sandrine CHARVET-D'ALBERTO, Mme CLERMIDY Christiane, M. SOLEILHAC Stéphane, M. LALE-DÉMOZ Marcel, M. CLERC Jérôme, M. RAVISSE Philippe.
- ✓ Excusés : Mme CANNARD Sophie, Mme DUPRÉ Amandine
- ✓ Date des convocations : 22/09/2020
Secrétaire : M. Jérôme CLERC

➤ APPROBATION à l'unanimité des comptes-rendus des deux réunions du 10 juillet 2020.

DÉLÉGUÉS « CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées » : Suite au renouvellement des conseillers municipaux en mars 2020, il est nécessaire de procéder au renouvellement de certaines instances, notamment la CLECT. Cette commission ne sera convoquée que dans le cadre des transferts de charges entre la CA3B et ses communes membres. Elle aura alors pour fonction de valider la méthode et la résultat de calcul du coût des transferts afin de s'assurer de leur neutralité financière tant pour les communes que pour la communauté d'agglomération. CA3B a prévu que, pour la composition de la CLECT, chaque commune aura un représentant titulaire et un suppléant. M. le Maire propose Mme Sandrine CHARVET D'ALBERTO, déléguée titulaire, et lui-même, délégué suppléant.

- Le conseil municipal valide la proposition de M. le Maire pour représenter la commune au sein de la CLECT :
 - Mme Sandrine CHARVET D'ALBERTO : déléguée titulaire
 - M. Thierry PALLEGOIX : délégué suppléant.

CLOISON SÉPARATIVE TERRASSE LOGEMENTS PRESBYTERE : Les différents devis sont présentés pour cette cloison (entre 1m80 & 2 m de haut) et 3m de longueur. Les montants oscillent entre 400.00 € et 2 000,00 €. Bien évidemment, la qualité des matériaux n'est pas comparable. Le conseil doit se prononcer : soit pour un modèle de cloison durable dans le temps, soit moins résistante.

- Le conseil municipal opte pour une cloison séparative de 1^{er} prix. Les matériaux seront achetés chez Castorama et Marcel LALE-DEMOZ, aidé par Philippe PEULET, installeront cette séparation.

BUSAGE « ROUTE DE LA CROISÉE » : M. Mickaël GRANGE présente le devis de l'entreprise MICHON pour le busage « route de la Croisée » sur 78 m du côté du champ du GAEC P2MN, pour un montant de 3 204.00 € TTC.

- Après discussion, les élus décident de creuser le fossé sur toute la longueur. M. Philippe PEULET effectuera le busage sur environ 20 m (pose Ecobox).

DÉFENSE INCENDIE : M. le Maire rappelle aux élus qu'il est nécessaire de créer une réserve incendie vers « La Luminaire / Le Grand Champ » et de creuser la mare appartenant à M. René NIGIL pour la classer en réserve.

Des devis ont été demandés aux entreprises MICHON et MAZUY. M. le Maire informe le conseil que la préfecture a ouvert de nouvelles catégories d'opérations éligibles à la DETR, dont les équipements de lutte contre l'incendie, et qu'il serait dommage de ne pas en profiter.

Au vu des diverses propositions, il n'est pas possible de délibérer lors de cette séance car des informations complémentaires doivent être demandées. De plus, le dossier doit obtenir la validation préalable du SDIS afin de déposer la demande de subvention DETR.

- Une prochaine réunion est programmée SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 à 10 h 30 afin de délibérer sur ce projet.

MISE EN SERVICE D'UN STOCKAGE DE DIGESTAT à DOMSURE : La commune de Courtes est concernée par le plan d'épandage suite à la mise en service d'un stockage de digestat par la SAS du SOLNAN à Domsure et doit émettre un avis.

- Le conseil municipal émet un avis favorable pour ce projet.

DIVERS :

- Les élus préconisent l'acquisition d'un rétro-projecteur : devis à demander.
- M. le Maire présente l'application proposée par l'IGN « ALÉA » afin de recenser les bornes cadastrales. Elle peut être téléchargée par tous les administrés.
- Le radar pédagogique a été rendu à la CA3B. M. le Maire communiquera ultérieurement l'analyse des données qui ont été enregistrées (vitesse, nombre de véhicules).
- M. le Maire donne les chiffres définitifs des dotations pour l'année 2020.
- M. Philippe RAVISSE fait le compte-rendu de l'assemblée du SIEA. La principale nouveauté est la création d'une SEM (Société d'Economie Mixte) afin de développer la transition énergétique et les énergies renouvelables.
- CA3B : un comité de pilotage sera constitué pour les travaux de la ferme-musée de la Forêt. Il sera composé de Jean-Pierre ROCHE (Vice-Président), Thierry PALLEGOIX et de 2 autres personnes.
- M. le Maire fait part de l'annulation de la « fête du vincuit » en raison de la crise sanitaire.
- Site internet : la commission « communication » composée de Sandrine / Sophie / Amandine / Stéphane se réunira jeudi 8 octobre 2020 à 19 h en mairie.
- Réunion « fleurissement » mardi 13 octobre 2020 à 19 h en mairie.
- Demande de reconnaissance de catastrophes naturelles : M ; le Maire informe que plusieurs administrés souhaitent déposer des dossiers. Une information sera faite à la population et la commune déposera un formulaire récapitulatif auprès des services de la Préfecture.
- SIVOS : 31 enfants de la commune de COURTES sont scolarisés au SIVOS.
- TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : En 2020, la TEOM est prélevée sur l'avis de taxe foncière (% de la valeur locative des biens fonciers), ce qui suscite quelques mécontentements des administrés.

Le Maire,
T. PALLEGOIX